



## Attestation de présence

Par la présente, nous certifions que Madame, Monsieur,  
..... a participé à la première  
journée de psychiatrie organisée par le département infirmier et paramédical &  
services associés de la clinique Saint Luc de Bouge

Date : 21/04/2017.

Durée : 7h30 (de 8h à 16h)

Isabelle BELLET

Adjointe à la direction du  
Département des Ressources Humaines  
Chargée de la formation permanente

Cette attestation peut servir de faire-valoir et est conforme aux dispositions légales suivantes :

Arrêté ministériel 24 avril 2013 fixant les critères d'agrément autorisant les praticiens de l'art infirmier à porter le titre professionnel particulier d'infirmier spécialisé en santé mentale et psychiatrie ;

l'Arrêté Royal du 13 juillet 2006 modifiant l'Arrêté Royal du 23 octobre 1964 portant fixation des normes auxquelles les hôpitaux et leurs services doivent répondre.